

SOUS STATUT SCOLAIRE

Le coût de la scolarité comprend :

1. Contribution familiale

**LYCÉE PROFESSIONNEL (BAC PRO ASSP / BAC PRO AEPA)
LYCÉE TECHNOLOGIQUE (2ND GT / BAC ST2S)
BTS ESF 1**

**906€/an
927€/an
1184€/an**

dont affranchissement, assurance scolaire, un tee-shirt + sweat avec logo NDF pour toute la scolarité, 1 badge d'accès à l'établissement (si perte durant la scolarité : refacturé 5€).

2. Frais divers supplémentaires à prévoir

- Nouveaux inscrits uniquement : 50 € de frais d'inscription, non remboursables en cas de désistement,
- Location de casier (Bac Professionnel) : 5 € par élève et par an (*2 élèves par casier*),
- Matière d'œuvre en cuisine pour les BTS ESF,
- Sorties pédagogiques : voyages, cinémas, visites...
- Tablette numérique : voir procédure du règlement sur la convention financière

3. Cotisation pour l'APEL (Association des Parents d'Élèves)

- Le montant de la cotisation est de 18.50 € par an.

(Sauf indication contraire de votre part lors de l'inscription en ligne, elle sera portée à votre facture annuelle).

Modes de règlement possible :

- Règlements en ligne via Ecole Directe (compte ED du responsable  financier),
- Prélèvements mensuels le 5 du mois (octobre à juin),
- Virement (RIB du lycée NDF mentionné sur la facture).

4. Facturation

La facture principale établie début octobre est annuelle. Cette facturation peut être ajustée par une facture complémentaire en février. Les factures sont disponibles en ligne sur l'espace famille Ecole Directe (espace ED du responsable financier).

SOUS STATUT APPRENTISSAGE

1. Tarifs

- Pour l'apprenti : aucun reste à charge.
- Pour un employeur du secteur privé : la formation est prise en charge par son OPCO de l'entreprise, le coût est déterminé par la branche professionnelle de l'entreprise.
- Pour un employeur du secteur public : la formation est prise en charge soit par le CNFPT selon son référentiel, soit par l'entreprise selon le NPEC moyen établi par France Compétences.
- Formation rémunérée selon un barème fixé par l'État.
- Possibilité ou non d'allègements / d'équivalences / de passerelles en fonction des diplômes déjà validés.

2. Accès

- Remise d'un badge d'accès à l'établissement (si perte durant la scolarité : refacturé 5€).

3. Frais divers à prévoir

- Sorties pédagogiques : voyages, cinémas, visites...

FORMATION CONTINUE

1. Tarifs

- Pour le stagiaire de la formation continue: Tarifs sur devis en fonction de la durée de la formation.

2. Accès

- Remise d'un badge d'accès à l'établissement (si perte durant la scolarité : refacturé 5€).

3. Frais divers à prévoir

- Sorties pédagogiques : voyages, cinémas, visites...